



COMPTE-RENDU de la RÉUNION MENSUELLE DU
Jeudi 5 juillet 2018

A cette réunion étaient présentes
Valérie Chorenslop, Natasha Gomes de Almeida,
Marie-Florence Roncayolo et Brigitte Schmouker

1° Cris...

Nous avons d'abord parlé des multiples contrariétés techniques et des difficultés de gestion de la Liste de Diffusion "Cris". Lara Gallouët nous avait fait part de solutions explorées par Rachel Goldenberg, Pierre Miquel et elle-même, et qui seront mises en œuvre à la Rentrée pour que restent sur "Cris" : les Comptes-Rendus des Réunions Mensuelles, les Doodle et certaines informations qui y sont rattachées. Mais il nous semble important de mettre en place un autre moyen plus fiable de communiquer entre membres de l'Association.

Pour les sujets de discussion en interne, Lara invite donc LSA à se tourner vers un autre moyen de communication alternatif et propose de créer un Forum qui serait intégré sur le site Internet de LSA. Bien évidemment, ce moyen de communication est gratuit, complètement sécurisé et la confidentialité absolue y est garantie. Ce genre de site ne peut pas être piraté. Ne pourront y accéder que les membres de LSA à jour de leur cotisation. Ainsi nos boîtes-mail ne seront plus "envahies" de courriels (que, ensuite, nous avons d'ailleurs souvent du mal à retrouver ... "Qui et quand quelqu'un a donné une info sur ses négociations ou sur tel type de matériel ?...").

En effet, ce Forum, dont Lara a déjà présenté une maquette aux membres du Bureau et que nous avons donc eu l'occasion de tester, est organisé en rubriques, où chaque membre peut s'exprimer, poser une question, répondre, commenter. Ces rubriques sont organisées par thèmes. Ainsi on pourra ne pas tout lire, ne plus recevoir d'infos qu'on ne veut pas (tout simplement en se désinscrivant de certaines notifications), et donc se diriger directement vers les sujets qui nous intéressent.

Ce lieu de discussions pourra permettre de faire circuler l'info, de créer du lien entre nous, de lancer des débats, de signaler ce que l'on a vu et que l'on recommande, d'informer sur des projections, des débats, des expositions qui vont avoir lieu et auxquelles on participe ...

L'objectif est que ce Forum soit un lieu convivial d'échanges, où la parole soit chaleureuse et décomplexée, et que LSA soit animateur de pensées, de partages, de générosité.

Nous espérons que ce Forum de Discussions va relancer et dynamiser les échanges d'idées et d'infos entre nous.

Pour que chacun.e puisse se rendre compte de l'aspect pratique et convivial de ce lieu de discussions, nous proposons de le présenter à la Rentrée, d'en faire le test. Et on en votera son éventuelle mise en place définitive à la prochaine AG, début 2019.

2° et Chuchotements...

Nous remarquons que, ces six derniers mois, de moins en moins de membres viennent aux Réunions, que des Réunions ont été annulées, que des événements organisés par LSA ont subis des désistements en série (par exemple la visite de la Cinémathèque) et que récemment, à des questions importantes concernant notre Association et envoyées sur la liste "CRIS", très peu de membres ont répondu.

Est-ce parce que cette liste a des ratés techniques et que peu d'entre nous la reçoivent ?

Ou est-ce parce que les nouveaux sujets abordés cette année n'intéressent pas la majorité silencieuse ?

Notre question est : pourquoi ce silence des membres de LSA ? et cette non-participation ?

Est-ce périodique, ponctuel, une nouvelle tendance avec laquelle on doit avancer ?

Nous aimerions créer un débat ou tout simplement une discussion sur ce silence grandissant qui nous envahit.

Peut-être que le Forum de discussions sera le lieu adéquat pour cela.

Certes, les temps sont de plus en plus difficiles et peuvent donner l'impression qu'il n'y a plus rien à défendre, plus rien à partager. Le monde du travail cède de plus en plus à la concurrence et pousse à l'individualisme. Notre métier est plus difficile, il y a moins de solidarité. Oui ?... mais Non !...

Nous espérons avoir des échanges à ce sujet, mobiliser et questionner les membres de LSA afin de remédier à la possible perte d'intérêt ou à la démotivation. Nous ressentons le besoin d'un retour, de réponses, à nos questions. Car sinon, il faut bien le reconnaître, pour celles et ceux qui participent, c'est plutôt démotivant.

Il nous semble important de ne pas perdre l'esprit associatif (Les Scriptes Amicales, Alliées, Actives, Animées ... LSA, quoi !...)

Nous décidons, quoiqu'il en soit, pour les Réunions Mensuelles à venir, de garder le créneau : le premier Jeudi ou Vendredi du mois. Réservez-donc ces dates dès à présent sur vos agendas !

3° Nouvelles des dossiers en cours

- **AGE** : Assemblée générale Extra-ordinaire sur le sujet de l'évolution de nos pratiques dans le cadre des tournages en numérique.
Pour préparer cette AG, un groupe de travail a été formé mais, malheureusement, la dernière réunion du 14 Juin a été annulée, "faute de forces vives", plusieurs membres de ce groupe étant alors en tournage et/ou en Province.
Cette AGE ne sera pas un Atelier sur le Numérique, mais l'occasion d'une réflexion proposée à chaque membre de LSA sur l'impact du Numérique dans

notre manière de travailler et sur les conséquences que cela peut nous amener à engager auprès du CNC, des Directeurs/Directrices de Production, des Syndicats, de façon à re-évaluer le travail, les conditions de travail et de rémunération, et la nécessité de la présence du/de la scripte au sein de l'équipe Mise-en-Scène.

Ce groupe de travail a tout de même déjà un peu avancé et établi un Plan de questions et d'axes de réflexion sur ces sujets. Nous espérons que les membres de ce groupe de travail pourront se réunir encore soit une fois en Septembre, soit en Septembre et en Octobre. Nous décidons d'ores et déjà de contacter la Cinémathèque afin de voir si l'on peut avoir la salle pour cette AGE fin Octobre ou début Novembre. De façon à ce que tous les membres puissent participer à ce débat, dont les questions auront donc été prévues, et que cette AGE soit, comme une Table Ronde, l'occasion de faire un état des lieux de la pratique actuelle de notre métier.

La date de cette AGE sera donc annoncée début Septembre, à la prochaine Réunion Mensuelle. Ainsi les membres de Province pourront prévoir de prendre leurs billets de train à l'avance.

- **Pôle assistant(e)s scripte LSA**

La discussion y avance bien, le projet évolue. Natasha Gomes de Almeida a bientôt rendez-vous avec La Maison des Associations pour s'informer précisément sur le changement des statuts de LSA. Un nouveau document est en cours de rédaction, pour préparer l'AG de l'année prochaine. Par ailleurs un autre rendez-vous est en train d'être organisé avec l'AFAR (Association Française des Assistant.e.s Réalisation) pour leur demander comment votent, chez eux, les troisièmes Assistant.e.s, et /ou s'il est pertinent de les faire voter, afin d'envisager comment les membres du Pôle Assistant.e.s-Scripte de LSA pourront participer aux votes de la prochaine AG.

Les membres de ce Pôle envisagent de baptiser leur groupe LSA-A. pour LSA-Assistant.e.s, et demandent de pouvoir participer à un Atelier-Négociations.

Plutôt que de leur envoyer le Compte-Rendu de l'Atelier-Négociations qui s'était tenu il y a quelques années, nous préférons lancer ici un Appel : Qui voudrait animer cette Réunion-Atelier (que l'on peut envisager en binôme) ? sachant que cet Atelier pourrait intéresser autant les Scriptes que les Assistant.e.s-Scripte.

- **Enquête régionalisation**

Lara Gallouët fait savoir que l'enquête est toujours en cours. L'entête du questionnaire va être modifié puis envoyé, avec des instructions précises, aux membres de LSA pour que chacun.e puisse le partager en le faisant suivre à des scriptes non-LSA. Ainsi le panel de réponses sera plus large et l'analyse, en Septembre ou en Octobre, des résultats de cette enquête élargie sera plus pertinente.

- **Séquences 7**

Cette Association de jeunes scénaristes a exprimé le souhait d'organiser d'autres Tables Rondes avec LSA – dans l'esprit de celle qui s'était tenue en Avril dernier sur le sujet de L'appropriation et l'utilisation du Scénario par les Chefs-de-Poste (en l'occurrence : Chef-Opérateur/Chef-Déco/Assistant Mise en Scène/Scripte). Nous apprécions leur enthousiasme et approuvons leur idée d'une prochain Débat qu'ils envisagent avec Scénaristes, Monteuses/Monteurs et Scriptes.

Natasha Gomes de Almeida et Brigitte Schmouker envisagent donc un rendez-

vous avec Séquences 7 dans le courant de ce mois de Juillet, pour discuter avec eux et voir comment organiser cette Table Ronde qui pourrait se tenir à l'Automne prochain.

- **Visite de la Cinémathèque**

Malgré les nombreux désistements, cette visite a tout de même eu lieu.

Lola Rigoulot, une Assistante-Scripte en a rédigé un très intéressant Compte-Rendu :

Compte rendu visite de la réserve de la Cinémathèque 7 Juin 2018

Pourquoi cette installation hors Bercy ?

C'est d'abord pour des questions d'espace; les archives de la cinémathèque sont actuellement dans un local de 2000m², ce qui aurait été impossible à Bercy. Cependant il y a aussi d'autres raisons, notamment celle de la sécurité des archives. En effet, les locaux de Bercy sont en zone inondables et ils attendent d'ailleurs une crue à venir, qui risque d'inonder jusqu'au niveau -1 de la Cinémathèque.

Comment s'est créée cette réserve ?

Historiquement, ce stock était à Chaillot. Mais le faire grandir et l'installer ailleurs est un vrai challenge ; les mécènes ne sont pas très intéressés parce que ça n'a pas beaucoup de visibilité. La BiFi a été créée à l'origine pour tous les documents qui étaient « non-films », pour gérer des missions de bibliothécaires. Mais à la création de la Maison du Cinéma aujourd'hui la Cinémathèque à Bercy en 2003, les deux collections fusionnent pour ne devenir qu'une seule institution. La Cinémathèque possède alors des archives de films, des documents papiers (photo, affiches, dessins, scénarios...), mais aussi des costumes, des accessoires et des éléments de décors.

C'est alors qu'apparaît la nécessité de ce stock, et c'est le stockiste Chenue qui est retenu pour accueillir les précieux documents. En effet, cette entreprise existe depuis les années 1700 et s'occupaient à l'origine du transport et de la protection des œuvres fragiles des Dames à la Cour.

Il n'est pas aisé pour la Cinémathèque de trouver un espace idéal et de pouvoir l'acquérir ; en tant qu'opérateur de l'Etat financé par le CNC, il n'y a pas de possibilité de prêt pour acheter un bâtiment, les coûts d'hébergement d'un tel stock sont donc très élevés. Cependant, un projet est actuellement en négociation avec l'INA pour améliorer les conditions de conservation.

Quelles sont les missions de ce stock ?

Tout d'abord, beaucoup d'allers-retours entre la réserve et la Cinémathèque sont faits chaque jour, de manière à ce que les chercheurs puissent consulter des documents qu'ils ont réservés en amont. Évidemment, il est aussi de leur devoir d'agrandir le fond de la Cinémathèque. C'est pourquoi ils sont également chargés d'aller chercher les documents chez les donateurs. Parfois ce sont les propriétaires eux-mêmes qui se décident à donner, parfois c'est la cinémathèque qui va à la « pêche aux dons ».

Lorsque Henri Langlois gérait la Cinémathèque, il avait instauré un système de dépôt, qui faisait moins peur aux propriétaires ; ainsi ils étaient assurés que s'ils désiraient récupérer leurs biens ils le pouvaient à tout moment. Mais cela a entraîné des problèmes ; il n'était pas

rare que les propriétaires profitent de leur dépôt pour faire restaurer leurs documents, puis qu'ils les récupèrent par la suite. C'est pourquoi aujourd'hui, les donateurs perdent les droits physiques sur les documents qu'ils offrent.

Les dons sont donc de sources privées, mais certains distributeurs donnent également des copies de leurs films, cependant les films sont conservés ailleurs, dans la réserve de Bois d'Arcy, ainsi que chez des stockistes privés.

Comment cela fonctionne-t-il après le don ?

Une fois les documents remis à la réserve, il faut ausculter les documents pour pouvoir évaluer leur état et isoler les documents abîmés, qui pourraient contaminer les documents viables. Il existe une pièce de quarantaine pour les documents contenant un risque de contamination (on les place alors sous bulle, on retire l'oxygène, ce qui permet de tuer tous les organismes vivants qui pourraient « habiter » le document).

Une fois les documents potentiellement dangereux pour les autres écartés, il s'agit d'en faire l'inventaire. C'est une étape essentielle pour pouvoir avoir une vue d'ensemble précise de tout ce que contient le stock, mais c'est également une étape fastidieuse et seuls deux employés sont habilités à le faire, c'est pourquoi il y a actuellement 400 cartons en attente d'inventaire actuellement.

Lors de l'inventaire, la Cinémathèque fait signer une convention de don aux propriétaires, rédigée avec eux (avec ayant droit, qui cadre ce qu'on peut faire des documents ou sans ayant droit). Un bilan des documents reçus est également envoyé à Bercy de façon à ce que tous soient au courant des nouveaux documents disponibles.

Après l'inventaire, il faut définir un plan de traitement des documents. La vérification des informations d'identification des documents est capitale ; les informations, une fois validées, sont enrichies au maximum et thématiques ; c'est ce qui permet aux documents d'être trouvables sous tous les angles lors d'une recherche. Les affiches, les dessins, après réception de l'autorisation de l'auteur, sont numérisées. Les revues seront placées en accès libres, et les photos, protégées, seront visibles sur rendez-vous à la Cinémathèque.

Comment conserve-t-on au mieux les documents ?

Tous les documents, quel que soit leur support, doivent être placés dans l'environnement le plus neutre possible ; c'est pourquoi les affiches sont encollées sur du coton neutre avec de la colle neutre (mais visibles en ligne grâce à leur numérisation), les autres documents papiers sont placés dans des caisses grises en propylène (matériau neutre), les textiles sont placés dans une housse de coton neutre puis dans une housse noire, puis sont entreposés pendus ou à l'horizontale en fonction de leur état.

Pour que la conservation soit idéale, il faut que les conditions soient les plus régulières possibles ; cela nécessite un contrôle de la température et de l'humidité du local. Grâce à une climatisation, les lieux sont gardés à 19°C, et à une hygrométrie de 50%.

Pour que la conservation soit encore plus adaptée, il faudrait que les différents documents puissent être placés dans des espaces différents, avec des conditions adaptées. Cependant, ce n'est pas possible dans les locaux actuels. Cela fait partie des choses qui pourraient être améliorées dans de nouveaux locaux, tout comme le fait de travailler dans la pièce même où les documents sont conservés ; ce n'est pas l'idéal et la présence d'Homme fait forcément varier légèrement les conditions de conservation.

Comment est organisée cette réserve ?

Depuis 2003, le stock contient environ 9000 cartons de documents variés (soit 4,5 kilomètres d'archives mises bout à bout). C'est énorme, et le local, bien que vaste, ne l'est pas encore assez, ce qui oblige à une organisation optimisée. Des rayons entiers d'étagères se succèdent, mais il a fallu également installer ce qui s'appelle des « compactus » ; des étagères sur roulettes qui peuvent donc être rapprochées entre elles et être écartées pour faciliter leur accessibilité.

Comme les documents sont amenés à bouger, sortir de la réserve en fonction des expositions organisées, ou des besoins des chercheurs, des récollements réguliers sont faits. Il s'agit de vérifications minutieuses dans le stock afin d'être certains que tous les documents sont à leur place, ou, s'ils sont absents, leur utilisation et depuis quand ils sont sortis. Dans ce cas, un récapitulatif, appelé « fantôme » est laissé à la place du document sorti dans le stock, de façon à retrouver sa place initiale et sa localisation actuelle.

Quel est l'impact du numérique sur ce stock ?

Avec l'utilisation de plus en plus fréquente (voire systématique) du numérique se pose la question de l'archivage. Si les distributeurs ne déposent pas de DCP des films à la Cinémathèque, il n'y en aura pas d'archive au sein de cette institution. En effet, contrairement à l'AFF (les Archives Françaises du Film), la Cinémathèque n'est pas un dépôt légal, et par conséquent pas systématique. Les deux institutions sont séparées pour des raisons politiques et de mésentente entre Henri Langlois et André Malraux. (pour en savoir plus, voici leur site : http://www.cnc-aff.fr/internet_cnc/Home.aspx?Menu=MNU_ACCUEIL)

Comment stocker des documents numériques ? Pour l'instant c'est une question dont la réponse la plus adéquate n'a pas été trouvée. Il existe une collecte du numérique sur disque dur, mais c'est une méthode encore tâtonnante (on se contente d'engranger sur des serveurs).

- **Flash Info LMA (Les Monteurs Associés)**

Le Lundi 2 Juillet, au Cinéma Le Luminor, a été projeté un Documentaire sur le travail du Montage : "Tenir la distance", réalisé par Katharina Wartena, elle-même Monteuse et qui a pu filmer, pendant plusieurs semaines, le montage d'un long métrage de fiction, " L'Économie du couple", réalisé par Joachim Lafosse et monté par Yann Dedet. Cette projection a ensuite été suivie d'un débat fort intéressant, car le public était essentiellement composé de Monteurs et de Montuses. Plusieurs membres de LSA étaient aussi dans la salle, notamment

Marie-Florence Roncayolo qui avait d'ailleurs été la Scripte de ce long-métrage. Ce documentaire passionnant montre de façon très intéressante l'étape de réécriture et de reconstruction de l'histoire qu'est le montage, et pointe la grande question que se posent tant le monteur que le réalisateur : Quel est le cap ? qu'est-ce qu'on raconte ? et comment on monte pour raconter quoi ?

Il nous apparaît que ce sont des questions que nous nous posons nous-aussi, scriptes, tour au long du tournage, et qu'il pourrait être intéressant que nous établissions un lien avec LMA pour d'autres débats de ce genre.

- **Édition d'un livre sur le métier de scripte**

Valérie Chorenslup a contacté l'éditeur du livre de Marie Cybulski, dont Marie Maurin nous a recommandé la lecture : « Beyond Continuity, Script Supervision for the Modern Filmmaker ». LSA envisage en effet de traduire ce livre en Français. Valérie attend maintenant la réponse de cet éditeur.

- **Point intermittence :AFDAS/formation, mouvements au sein des syndicats...**

. Certaines d'entre nous trouvent que nous manquons d'infos par rapport à notre statut, et notamment d'infos syndicales. Une rubrique du futur Forum de Discussion pourrait y être dédiée.

. Marjorie Rouvidant nous fait part de l'existence du CNFF : le Conseil National des Femmes Françaises, qui lutte pour l'élimination des discriminations faites aux femmes et pour les droits des femmes. Cette Association a fait des études notamment sur l'évolution du statut des femmes dans le monde du travail, sur l'égalité salariale, sur les femmes et le Cinéma ... N'hésitez pas à consulter leur site si ces sujets vous intéressent : <http://www.cnff.fr/>.

. Valérie Chorenslup propose que LSA rédige une lettre aux Syndicats, à l'USPA, au CNC, et de l'envoyer en Septembre, pour alerter tout un chacun sur le trop grand nombre de stagiaires conventionnés sur les tournages.

. Concernant l'AFDAS et la crainte de la disparition du financement des organismes de Formation professionnelle spécifiques aux Intermittents du Spectacle, nous engageons vivement chaque membre de LSA à signer en ligne la pétition suivante : "Préservons nos droits à la formation professionnelle."

Pour en savoir plus et pour signer, c'est ici: <https://chn.ge/2KQD5U1>

4° Point Culturel

- **Que regardez-vous ?**

Nous avons vu des films de fictions, mais qui, franchement, ne nous ont pas emballées.

En revanche, Marie-Florence Roncayolo recommande vivement de voir le documentaire : "209 rue Saint Maur", où la réalisatrice part à la recherche des familles et des enfants Juifs qui ont habité à cette adresse pendant l'Occupation.

- **Évènements et manifestations culturelles et sociales autour de nos métiers.**

. Nous avons été plusieurs à répondre à l'invitation de Francine Cathelain au Vernissage de l'Exposition Photographique à laquelle elle participe. Ses photos, au noir profond mais toujours éclairées d'un point de lumière, captent des instants d'errance ou de solitude émouvantes. Cette exposition intitulée "Rebondir" continue, à l'Espace Jemmapes 116 Quai de Jemmapes, dans le 10^{ème},

jusqu'au 25 Juillet, puis reprendra du 20 Août au 15 Septembre.

N'hésitez pas à y aller !

. Valérie Chorenslop nous invite à réserver nos dates, les 22 et 23 Septembre prochains, pour aller à l'Espace Carpeaux à Courbevoie, voir "Wilkommen in Cabaret", un Spectacle de Cabaret *for-mi-da-ble* !

Haut les Cœurs, Bons tournages et Belles Vacances !

Au plaisir de nous retrouver à la rentrée !

Compte-rendu rédigé par Brigitte Schmouker
Relu et corrigé par Natasha gomes de Almeida et Valérie Chorenslop.